



Bulletin d'engagement

Côtes pouzaugaises 2018

N° de dossard
Réservé à l'organisation

Titulaire d'une licence FFA compétition ou Athlé Running

N° licence : Nom du club :

Non licencié FFA

Les non licenciés à la FFA et les titulaires de la licence Athlé Santé doivent obligatoirement fournir un certificat médical ou sa photocopie, indiquant la non contre indication à la pratique de l'athlétisme (ou de la course à pied) en compétition et datant de moins d'un an au jour de l'épreuve.

Choix (cocher)	Distance	Boucle	Epreuve	Années de naissance	Horaire de départ	FFA	Non licencié
	1 km	2 tours (Mairie/église)	Eveil Athlé	2009 à 2011	16h30	Gratuite	
	1 km	2 tours (Mairie/église)	Poussins	2007 et 2008	16h45		
	2,5 km	1 petite	Benjamins et minimes	2003 à 2006	17h00		
	5 km	2 petites	Course populaire	Avant 2003	17h30	4 €	
	11 km	1 petite et 2 grandes	Trail des Venelles	Avant 2001	18h30	7 €	10 €

Majoration de 3 € pour inscription sur place

Nom : Prénom : Sexe : M F

Adresse :

Code postal : Ville : Tél. :

Adresse mail : Date de naissance :/...../.....

Les inscriptions non accompagnées du paiement ne seront pas prises en compte. Etablir le chèque à l'ordre des Côtes Pouzaugaises et adresser le tout avant le vendredi 8 juin 2018 à :

Office Municipal des Sports - Hôtel de Ville - 85700 Pouzauges

En s'engageant, tout participant autorise de plein droit les organisateurs à utiliser les photos prises au cours de la manifestation.

Signature obligatoire (Signature du représentant légal pour les mineurs)